

Préfecture de l'Oise
Direction Départementale des Territoires de l'Oise - SEEF

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien
de l'Automne et de ses affluents

Communes de Villers-Cotterêts, Coyolles, Lagny-sur-Automne, Haramont, Vauciennes, Vez, Vaumoise, Bonneuil-en-Valois, Russy-Bémont, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Morierval, Gilocourt, Béthancourt-en-Valois, Orrouy, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Saintines, Saint-Vaast-de-Longmont, Néry, Verberie, Saint-Sauveur, Glaignes, Séry-Magneval, Duvy, Crépy-en-Valois, Rocquemont, Auger-Saint-Vincent

Par arrêté préfectoral, la Préfète de l'Oise a ordonné une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale au titre de l'article L.,181-1 et suivants du code de l'environnement et à la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, présentées par le Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin de l'Automne (SAGEBA) concernant la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) de l'Automne et de ses affluents.

Le dossier soumis à enquête publique comprend les déclarations loi sur l'eau et d'intérêt général et l'avis de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'enquête se déroulera dans les mairies des communes citées en préambule aux heures normales d'ouverture, pendant 31 jours consécutifs du lundi 22 novembre au mercredi 22 décembre 2021 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies disposant d'une permanence du commissaire enquêteur concernées par le PPRE aux heures d'ouvertures du public et depuis tout poste informatique sur les sites internet du SAGEBA (<https://bassin-automne.fr/programme-de-travaux-2022-2026-enquete-publique/>) et de la préfecture de l'Oise (<https://www.oise.gouv.fr/>). Les observations du public pourront être formulées sur des registres papiers ouverts à cet effet dans les mairies accueillant des permanences, ou être adressées par mail ou par écrit directement au commissaire-enquêteur en les envoyant au siège de l'enquête à l'adresse suivante :

SAGEBA - Commissaire-enquêteur – M. BACHOLLE
Programme pluriannuel de restauration et d'entretien
de l'Automne et de ses affluents
1 sente de l'école 60127 Morierval

adresse mail : ep.bassin.automne@gmail.com

Monsieur Christophe BACHOLLE, consultant en agronomie et environnement, commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Amiens, tiendra une permanence aux jours, heures et lieux mentionnés ci-après :

le samedi 27 novembre de 09h00 à 12h00 à la mairie de Crépy-en-Valois ;
le mercredi 1^{er} décembre de 14h15 à 17h00 à la mairie de Verberie ;
le jeudi 9 décembre de 10h00 à 12h00 à la mairie de Haramont (Aisne) ;
le samedi 18 décembre de 08h30 à 12h00 à la mairie de Béthisy-Saint-Pierre ;
le mercredi 22 décembre de 14h00 à 17h00 à la mairie de Morierval.

Les gestes barrières devront être respectés lors de ces permanences ainsi que les mesures spécifiques mises en place par les mairies.

Le rapport du commissaire enquêteur sera consultable, sur support papier ou sous format électronique, à la DDT de l'Oise, dans chacune des mairies concernées par l'enquête, sur le site Internet du SAGEBA et sur le site internet des services de l'État dans l'Oise, durant une période minimale d'un an.